

Élections
professionnelles
des livreurs
indépendants
du 22 au 30 mai

VOTONS
POUR FAIRE
ENTENDRE
Nos voix



sud

Union
syndicale
Solidaires

DU 22 AU 30 MAI 2024

LIVREURS INDÉPENDANTS, VOTONS POUR FAIRE ENTENDRE NOS VOIX !

POURQUOI AVOIR DES REPRÉSENTANT·ES ?

Les livreurs et livreuses n'ont pas eu de parole collective et n'ont pas été écouté·es par le gouvernement ou les plateformes pendant des années. Nous voulons permettre aux sans-voix de s'exprimer : être représenté·e, c'est gagner du pou-

voir pour que les conditions de travail changent. Ces élections permettent aux représentant·es des livreuses et livreurs de négocier avec les plateformes directement mais aussi d'interpeller le gouvernement.

QU'EST-CE QUI PEUT ÊTRE NÉGOCIÉ À L'ARPE ?

Les négociations peuvent porter sur les conditions de travail, de rémunération et d'exercice de l'activité professionnelle, la formation professionnelle et les garanties sociales des travailleurs et l'établissement et la rupture des relations commerciales avec les plateformes. On peut également négocier sur d'autres thèmes : le contrôle par la plateforme, la protection sociale, l'échange d'informations ou les ruptures de contrats.

En résumé : les représentant·es peuvent signaler et négocier tout ce qui touche aux conditions de travail ou aux relations avec la plateforme. Cela concerne donc les primes, les rémunérations mais aussi le fichage, les déconnexions et toutes les sanctions prises par les plateformes.

Mais il faut également lutter par la grève ou des recours juridiques pour maintenir une pression sur les plateformes et obtenir de nouveaux droits !

POURQUOI VOTER SOLIDAIRES ?

Solidaires est un syndicat interprofessionnel présent dans tous les corps de métier. Nous regroupons plus de 110 000 adhérent·es au sein de nos syndicats (SUD Rail, SUD Industrie, SUD Transports, SUD PTT, ASSO, SUD Amazon...)

Nous avons pour objectif de défendre avec toutes et tous les travailleurs et travailleuses, leur dignité et leurs conditions de vie. Rappelons qu'avec d'autres syndicats, nous avons fait condamner la plateforme Deliveroo par la justice qui l'a lourdement condamnée pour

travail dissimulé et avoir privé ses livreurs et livreuses de la Sécurité sociale (assurance maladie, chômage, retraites...)

Ce qui veut dire :

— nous ne nous mettrons jamais du côté des plateformes contre les livreur.ses.

— nous pouvons aussi défendre ceux et celles qui travaillent dans d'autres secteurs professionnels.

NOTRE BILAN À L'ARPE

Solidaires est représentatif depuis 2 ans à l'ARPE. SUD Commerce et services-Solidaires s'est battu pour la rémunération des livreurs et a ainsi fait opposition à un accord sur la rémunération. Nous défendons également la sécu-

rité au travail. Les accidents trop nombreux et parfois mortels sont la conséquence de la pression mise par les plateformes et de rémunérations tirées vers le bas qui poussent à prendre tous les risques.

NOUS VALEURS ET REVENDICATIONS

Toutes et tous les travailleuses et travailleurs sont égaux et ont le droit de travailler : travailleurs sans-papiers, déconnectés, loueurs de comptes, vous devez pouvoir travailler si vous le souhaitez. Pour cela, Solidaires défend le retrait de la loi Asile et immigration et nous défendons la régu-

larisation de tous les sans-papiers et a minima l'inscription des livreuses et livreurs dans la liste des métiers en tension.

Nous nous opposons aux déconnexions arbitraires et injustes comme celle qui a frappé notre représentant.

L'EXPLOITATION, ÇA SUFFIT !

- **La nouvelle rémunération votée cet hiver est catastrophique : il faut un véritable paiement à l'heure indépendant du nombre de livraisons et une augmentation du paiement à la course supplémentaire ;**
- **Le temps d'attente doit être payé et aucune rémunération ne doit être inférieure au SMIC ;**
- **Une prime doit être versée pour l'entretien des vélos/véhicules et l'équipement de sécurité ;**
- **Les livreuses et livreurs doivent tous être protégés-es : indépendants ou pas, sans ou avec papiers, il faut bénéficier des mêmes protections sociales que les autres travailleurs. Les plateformes doivent garantir les accidents du travail, arrêts maladie, chômage et la retraite pour tous les livreurs. Solidaires réclame un statut collectif ;**
- **Les plateformes doivent être transparentes : nous exigeons que les plateformes rendent public le fonctionnement des algorithmes, notamment dans l'attribution des courses et le calcul des rémunérations. Il est normal de savoir pourquoi et comment on travaille !**

QUI PEUT VOTER ?

Les livreurs et livreuses qui peuvent voter sont celles et ceux :

- qui ont réalisé 5 courses / mois pendant 3 mois au moins entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023 (les 3 mois n'ont pas à être consécutifs) ;
- qui sont indépendants et travaillent avec une plateforme de livraison ;
- qui sont inscrits avec leur nom de famille, prénom, courriel et numéro de téléphone.

NOUS REJOINDRE ?

contact@solidaires.org

VOTONS SOLIDAIRES !




NE RESTE PAS ISOLÉ-E



L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, C'EST QUI? C'EST QUOI?

L'Union syndicale Solidaires est une union interprofessionnelle qui couvre tous les départements, et des secteurs professionnels très divers. Nos syndicats Solidaires, SUD, SNJ, Asso, appartiennent à des secteurs professionnels du secteur public comme du secteur privé qu'il soit marchand ou non : commerces et services, santé/social, associations, restauration, journalisme, nettoyage, banques et finances, chimie, collectivités territoriales, culture, éducation, énergie, formation, industrie, bâtiment, métallurgie, services postaux, télécommunications, prévention et sécurité, protection sociale, recherche, transports... ainsi que chez les étudiant-e-s et les retraité-e-s.

Sud

 @UnionSolidaires
 @UnionSolidaires
 @union_solidaires

Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris – 01 58 39 30 20